

PIN Ville – Université Gustave Eiffel

Cartographie des financements européens

dans le domaine de la recherche et de l'innovation urbaine

Document de référence – Version mai 2026

Auteur : Anouk Chamelot

Point d'Information National « Ville » – Université Gustave Eiffel

Introduction et mode de lecture

Ce document présente l'ensemble des programmes et instruments financiers européens pertinents pour les acteurs français de la recherche et de l'innovation urbaines. Il se concentre spécifiquement sur la dimension financement et complète la cartographie générale des initiatives européennes dans le domaine de la recherche et de l'innovation urbaines.

Deux axes de lecture

Les programmes sont organisés selon deux grilles de lecture croisées :

- **Porteur** : Le type de porteur éligible
- **Stade** : Le stade du projet (de la recherche amont au déploiement opérationnel)

Stade du projet	Recherche amont	Pilote / Démonstrateur	Déploiement / Marché	Coopération / Capitalisation
Programmes clés	Horizon Europe (Pilier I & II), DUT	DUT, IUE, LIFE, EIC	FEDER/FSE+, InvestEU, FTJ, BEI/EBRD	URBACT IV, Interreg, ESPON, CERV

1. Financements directs aux villes

Ces instruments permettent aux collectivités territoriales d'être bénéficiaires directs, sans nécessairement passer par un consortium de recherche.

Initiative Urbaine Européenne (IUE)

IUE – Actions innovantes			
Porteurs éligibles Villes et groupements de villes (> 25 000 hab.)	Enveloppe indicative Jusqu'à 5 M€ par projet (80% FEDER)	Dimension Européenne – Actions pilotes transférables	Catégorie FEDER / Cohésion
Objet et pertinence pour les villes L'IUE finance des solutions innovantes, expérimentales et transférables pour faire face aux défis urbains. Les projets doivent être co-portés avec 3 autres villes de l'UE pour favoriser le transfert de connaissances. Chaque thème est défini par la Commission par appel. L'IUE dispose d'un budget total de 400 M€ sur 2021-2027 et est gérée par la Région Hauts-de-France par délégation.			

URBACT IV

URBACT IV (2022–2027)			
Porteurs éligibles Villes de toute taille, autorités locales et régionales	Enveloppe indicative Budget programme : ~100 M€	Dimension Transnationale – Réseaux thématiques de villes	Catégorie FEDER / Coopération territoriale
Objet et pertinence pour les villes URBACT IV permet aux villes de travailler en réseau transnational pour développer des solutions intégrées à des défis urbains communs. Il propose des réseaux d'action, des réseaux de conception et des réseaux de transfert. Le programme est géré par la France (ANCT) pour la période 2021-2027. Il accorde une attention accrue aux petites et moyennes villes, aux priorités vertes et numériques.			

CERV – Jumelage et réseaux de villes

CERV – Citizens, Equality, Rights and Values			
Porteurs éligibles Collectivités locales, associations de villes, OSC	Enveloppe indicative Variable par appel (jumelage : ~25 000 €/projet)	Dimension Européenne – Citoyenneté et valeurs démocratiques	Catégorie Justice, droits et valeurs
Objet et pertinence pour les villes Le programme CERV inclut des appels spécifiques à destination des villes : jumelages de villes (Town Twinning), réseaux de villes (Networks of Towns), projets sur l'égalité, les droits fondamentaux et l'inclusion. Bien qu'indirect avec la R&I urbaine stricto sensu, il finance des activités de gouvernance participative, d'inclusion et de démocratie locale pertinentes pour l'agenda urbain.			

Fonds structurels – Stratégies urbaines intégrées

FEDER / FSE+ – Article 11 & stratégies urbaines			
Porteurs éligibles Autorités urbaines, régions, États membres	Enveloppe indicative ≥ 8% des ressources FEDER par État membre fléchées vers les villes	Dimension Nationale / Régionale – Via les programmes opérationnels	Catégorie Politique de cohésion

Objet et pertinence pour les villes

La politique de cohésion 2021-2027 exige qu'au minimum 8% des ressources FEDER dans chaque État membre soient investis sur des priorités définies par les villes elles-mêmes, dans le cadre de stratégies de développement urbain durable. Plus de 24 Mds€ sont directement gérés par des autorités urbaines. Le FSE+ finance emploi, inclusion sociale et formation en milieu urbain.

2. Financements R&I avec participation des villes

Ces programmes financent la recherche et l'innovation en associant les villes comme partenaires dans des consortiums transnationaux, aux côtés d'universités, laboratoires et entreprises.

Horizon Europe – Pilier II

Horizon Europe – Clusters thématiques (Pilier II)

Porteurs éligibles Consortiums transnationaux (universités, villes, entreprises, ONG)	Enveloppe indicative ~95,5 Mds€ sur 2021-2027 (tous thèmes)	Dimension Européenne – Recherche & Innovation	Catégorie R&I / Subvention
---	---	---	--------------------------------------

Objet et pertinence pour les villes

Les Clusters 3 (sécurité civile), 4 (numérique/industrie), 5 (climat/énergie/mobilité) et 6 (alimentation/environnement) financent des thématiques à forte dimension urbaine. Les villes peuvent participer comme partenaires dans des consortiums. Les taux de cofinancement atteignent 100% pour les organisations non lucratives et 70% pour les entreprises. Note : la Mission « 100 villes climatiquement neutres » n'est pas un instrument de financement direct mais un cadre de labellisation qui facilite l'accès aux appels Horizon Europe existants et à d'autres fonds (FEDER, InvestEU). Les 9 villes françaises labellisées (dont Paris, Lyon, Nantes) bénéficient d'une assistance technique via la plateforme NetZeroCities.

Partenariat DUT – Driving Urban Transitions

Partenariat DUT (Horizon Europe, cofinancement national)

Porteurs éligibles Chercheurs, villes, autorités locales – consortiums transnationaux	Enveloppe indicative Appels annuels cofinancés par les agences nationales	Dimension Européenne transdisciplinaire – Transitions urbaines	Catégorie Partenariat européen / R&I
---	---	--	--

Objet et pertinence pour les villes

Le DUT publie des appels à projets conjoints annuels sur trois axes : Économies urbaines circulaires (CUE), Ville en 15 minutes (15mC), Quartiers à énergie positive (PED). En France, le financement passe par l'ANR. Les villes sont fortement encouragées à co-porter les projets. Le 3e appel a été lancé en 2025.

EIC – European Innovation Council

EIC Accelerator & EIC Pathfinder

Porteurs éligibles Startups, PME, chercheurs – porteurs individuels ou petits consortiums	Enveloppe indicative EIC Accelerator : jusqu'à 2,5 M€ subvention + 15 M€ equity	Dimension Européenne – Innovation de rupture et deep tech	Catégorie Horizon Europe / Innovation de rupture
---	---	---	--

Objet et pertinence pour les villes

L'EIC finance des innovations à fort potentiel de rupture, y compris dans le domaine des villes intelligentes, de la mobilité, de l'énergie et du bâtiment. L'EIC Pathfinder finance la recherche amont sur des technologies émergentes. L'EIC Accelerator soutient les PME et startups innovantes. Ces instruments sont sous-utilisés par les acteurs de la recherche urbaine française.

3. Financements pour la coopération territoriale

Ces programmes s'appuient sur la coopération entre territoires européens pour partager des solutions, capitaliser des expériences et influencer les politiques publiques.

Interreg

Interreg Europe – Coopération interrégionale

Porteurs éligibles Autorités régionales et locales, organismes publics	Enveloppe indicative ~379 M€ sur 2021-2027	Dimension Paneuropéenne – Échange de politiques publiques	Catégorie FEDER / Coopération territoriale
--	--	---	--

Objet et pertinence pour les villes

Interreg Europe finance des projets permettant à des autorités régionales et locales d'améliorer leurs politiques publiques par l'échange d'expériences. Les thèmes urbains (innovation, transition verte, numérique, inclusion) sont au cœur de ses priorités. 3 appels lancés entre 2022 et 2024.

Interreg transnational (Atlantic, North Sea, North-West Europe...)

Porteurs éligibles Autorités locales, régionales, universités, organisations publiques	Enveloppe indicative Variable selon la zone (ex. NWE : ~260 M€)	Dimension Transnationale – Solutions communes à des défis partagés	Catégorie FEDER / Coopération territoriale
--	---	--	--

Objet et pertinence pour les villes

Les programmes Interreg transnationaux financent des projets de développement territorial à l'échelle de grandes zones européennes. Les thèmes urbains (logement, mobilité, transition énergétique, nature en ville) sont éligibles. La France est couverte par Atlantic Area, North-West Europe, Alpine Space, South-West Europe et Med.

ESPON 2027

ESPON 2027 Cooperation Programme

Porteurs éligibles Autorités publiques, décideurs politiques, chercheurs	Enveloppe indicative Budget programme à confirmer	Dimension Paneuropéenne – Données et analyses territoriales	Catégorie FEDER / Observation territoriale
--	---	---	--

Objet et pertinence pour les villes

ESPON produit des analyses comparatives et des données sur le développement territorial européen, y compris sur les dynamiques urbaines. Il soutient l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Le développement urbain est l'une des thématiques prioritaires du programme 2027.

4. Instruments financiers et ingénierie financière

Ces instruments mobilisent des prêts, garanties et assistance technique pour lever des financements à grande échelle, notamment pour les investissements urbains.

InvestEU et BEI

InvestEU – Fonds et portail			
Porteurs éligibles Promoteurs de projets publics et privés, intermédiaires financiers	Enveloppe indicative > 372 Mds€ d'investissements mobilisés (garantie de 26,2 Mds€)	Dimension Européenne – Financement à long terme	Catégorie Garantie budgétaire UE / Investissement
Objet et pertinence pour les villes InvestEU mobilise des investissements publics et privés via une garantie budgétaire de l'UE. Le portail InvestEU met en relation promoteurs de projets et investisseurs. Le centre de conseil InvestEU oriente vers les instruments adaptés. Particulièrement pertinent pour les grands projets d'infrastructure urbaine (rénovation énergétique à grande échelle, mobilité, logement social).			

BEI – Prêts directs et ELENA			
Porteurs éligibles Villes et régions, autorités publiques	Enveloppe indicative Prêts à partir de 25 M€ ; ELENA : assistance technique	Dimension Européenne – Grands projets d'infrastructure	Catégorie Banque européenne d'investissement
Objet et pertinence pour les villes La BEI accorde des prêts directs aux collectivités pour des projets d'infrastructure urbaine durable (énergie, logement, transport). Le mécanisme ELENA (European Local ENergy Assistance) finance l'assistance technique pour préparer des programmes d'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables à l'échelle locale.			

EBRD – Banque européenne pour la reconstruction et le développement

EBRD – Programmes urbains et municipaux			
Porteurs éligibles Villes, autorités locales, entreprises publiques	Enveloppe indicative Variable – prêts, garanties, capital	Dimension Pays éligibles BERD (dont certains États membres UE)	Catégorie Banque de développement
Objet et pertinence pour les villes La BERD finance des projets urbains dans des domaines tels que les transports municipaux, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'efficacité énergétique des bâtiments publics et le logement social. Elle propose également des programmes d'assistance technique aux villes. Son champ d'action inclut des États membres de l'UE en Europe centrale, orientale et méridionale.			

Fi-compass et JASPERS

Fi-compass & JASPERS			
Porteurs éligibles Autorités de gestion, villes, promoteurs de projets	Enveloppe indicative Services gratuits (financement UE)	Dimension Européenne – Ingénierie de projet	Catégorie Conseil / Assistance technique
Objet et pertinence pour les villes			

Fi-compass est la plateforme de conseil sur les instruments financiers des fonds structurels. JASPERS (Joint Assistance to Support Projects in European Regions) conseille les villes et régions dans la planification stratégique et la préparation de projets complexes pour accéder aux fonds européens. Deux outils essentiels pour les collectivités souhaitant structurer leur stratégie de financement UE.

5. Financements sectoriels à dimension urbaine forte

Ces programmes ne ciblent pas spécifiquement les villes mais comportent des sous-programmes ou thématiques à forte pertinence urbaine.

Fonds pour une Transition Juste (FTJ)

Fonds pour une Transition Juste – JTF			
Porteurs éligibles Régions en reconversion industrielle, autorités locales	Enveloppe indicative 17,5 Mds€ sur 2021-2027	Dimension Régionale – Territoires en reconversion	Catégorie Politique de cohésion / Fonds dédié
Objet et pertinence pour les villes Le FTJ soutient les territoires les plus touchés par la transition vers la neutralité climatique (reconversion des bassins miniers, zones industrielles). Il finance la diversification économique, la formation, la rénovation urbaine et les investissements dans des alternatives durables. En France, les territoires éligibles comprennent plusieurs zones à forte dimension urbaine (Hauts-de-France, bassin minier).			

Programme LIFE

Programme LIFE 2021–2027			
Porteurs éligibles Porteurs publics et privés, collectivités, ONG	Enveloppe indicative 5,4 Mds€ sur 2021-2027	Dimension Européenne – Projets pilotes environnementaux	Catégorie Fonds dédié environnement et climat
Objet et pertinence pour les villes LIFE finance des projets dans quatre sous-programmes : Nature et biodiversité, Économie circulaire et qualité de vie, Atténuation et adaptation climatique, Transition énergétique propre. L'environnement urbain est intégré dans plusieurs priorités thématiques (qualité de l'air, économie circulaire, nature en ville, efficacité énergétique). Les villes peuvent être porteurs directs.			

ESF+ – Fonds Social Européen Plus

ESF+ – Fonds Social Européen Plus			
Porteurs éligibles Autorités publiques, opérateurs de formation, associations	Enveloppe indicative ~99 Mds€ sur 2021-2027	Dimension Nationale / Régionale – Via programmes opérationnels	Catégorie Politique de cohésion / Fonds social
Objet et pertinence pour les villes L'ESF+ finance l'emploi, l'inclusion sociale, l'éducation et la formation. En milieu urbain, il soutient des projets ciblant les quartiers défavorisés, la lutte contre la pauvreté, l'insertion professionnelle et l'accès aux services. Il est complémentaire du FEDER dans les stratégies urbaines intégrées.			

EU4Health

EU4Health 2021–2027			
Porteurs éligibles Autorités sanitaires, collectivités, ONG, organismes de recherche	Enveloppe indicative 5,1 Mds€ sur 2021-2027	Dimension Européenne – Santé publique	Catégorie Programme santé

Objet et pertinence pour les villes

EU4Health peut financer des projets liés à la santé en milieu urbain : déterminants environnementaux de la santé, accès aux soins dans les quartiers défavorisés, santé mentale, préparation aux pandémies urbaines. Pertinent pour les villes dans le cadre des approches One Health et des politiques de santé publique locale.

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (CEF)**Connecting Europe Facility – CEF Transport, Énergie, Numérique**

Porteurs éligibles Gestionnaires d'infrastructure, autorités nationales et locales	Enveloppe indicative 33,7 Mds€ sur 2021- 2027	Dimension Européenne – Réseaux trans-européens	Catégorie Fonds dédié / Infrastructure
--	--	---	---

Objet et pertinence pour les villes

Le CEF finance les nœuds urbains du réseau TEN-T (transport), les réseaux énergétiques intelligents et les infrastructures numériques. Les nœuds urbains (grandes villes sur les corridors TEN-T) sont explicitement ciblés pour développer des plans de mobilité urbaine durable (PMUD/SUMP) et des infrastructures multimodales.

6. Perspectives : cadre financier 2028–2034

L'EU Agenda for Cities (COM(2025) 739 final, décembre 2025) annonce plusieurs évolutions structurelles du financement européen des villes pour le prochain cadre financier.

EU Cities Platform et EU Facility

L'Agenda for Cities propose la création d'une EU Cities Platform sous le prochain cadre financier 2028-2034, destinée à consolider et simplifier le soutien de l'UE aux zones urbaines. Un EU Cities Web Portal centralisera l'information sur les financements, événements et initiatives.

L'EU Facility, le nouvel instrument financier flexible proposé par la Commission pour le prochain budget, inclut un axe dédié aux villes – actuellement mutualisé avec l'innovation sociale et l'emploi – pour un montant indicatif de 11 Mds€ sur 2028-2034.

Note : Ce document sera mis à jour au fil des évolutions du cadre législatif européen. Version mai 2026 – Université Gustave Eiffel.